



HAL
open science

Les remparts de l'âge du Fer ont-ils été construits pour la guerre ou pour la paix ?

Sophie Krausz

► **To cite this version:**

Sophie Krausz. Les remparts de l'âge du Fer ont-ils été construits pour la guerre ou pour la paix ?. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.123-136, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260872

HAL Id: hal-03260872

<https://hal.science/hal-03260872v1>

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les remparts de l'âge du Fer ont-ils été construits pour la guerre ou pour la paix ?

Sophie Krausz

Depuis des décennies, la fonction défensive des remparts gaulois est une question récurrente, débattue et rebattue avec passion (Audouze, Buchsenschutz 1989, p.105-130 ; Fichtl 2005 ; Krausz 2008 ; Collis 2010 ; Guichard 2017). Certaines interprétations mettent l'accent sur la fonction élémentaire du rempart qui est de protéger un lieu et ses habitants (Deyber 2013 ; Moret 2017). D'autres insistent sur le prestige des fortifications et sur la manifestation du pouvoir des élites, en particulier dans le contexte des *oppida* (Fichtl 2006 ; Buchsenschutz 2014 ; Buchsenschutz, Ralston 2012, 2014 ; Gruel, Buchsenschutz 2015, p. 307-315). Les fonctions militaires et symboliques des remparts de l'âge du Fer seraient-elles incompatibles ? Les raisons de ce débat sont multiples et mériteraient qu'on leur consacre une étude à part entière. Elles sont liées pour une grande part à l'histoire de la recherche sur les Gaulois et sur la guerre des Gaules. Ce sont d'abord les progrès réalisés sur la chronologie de l'âge du Fer dans le courant du XX^e siècle qui ont contribué à brouiller les cartes. En effet, depuis le XIX^e siècle, le *muris gallicus* représentait le modèle emblématique de la guerre des Gaules et les savants l'associaient à la résistance gauloise (Napoléon III 1865, p. 260). Sa construction dans le contexte de ce conflit s'intégrait parfaitement au roman national, symbole de la révolte et du génie gaulois. Mais depuis une cinquantaine d'années, les datations confirment que les *muri gallici* sont apparus dès la fin du II^e siècle av. n. è., bien loin de la guerre avec les Romains et au contraire dans un contexte de plein développement économique avec l'Italie. Ces remparts à poutrage, qui n'ont donc pas été édifiés contre César, auraient-ils été construits pour se protéger de voisins belliqueux ? Dans ce cas, comment expliquer que les communautés aient choisi partout ou presque le même modèle de rempart, dont les avantages et les faiblesses étaient connus des assaillants comme des défenseurs ? D'autres arguments, et non des moindres, ont été mis en avant, comme la complexité et la lourdeur de la construction des *muri gallici* et autres remparts à poutrage, la diversité des matériaux qu'ils requièrent (Buchsenschutz, Ralston 2014), leur longueur de plusieurs kilomètres ou encore la présence de nombreuses portes difficiles à défendre. Leur complexité architecturale, associée aux périmètres souvent gigantesques des *oppida*, révèlent que les

muri gallici ne sont pas des fortifications d'urgence. Il fait peu de doute que ces remparts constituent un équipement de prestige des villes gauloises, mais cela implique-t-il pour autant que leur valeur militaire était secondaire ?

Parmi les fortifications de l'âge du Fer, les remparts à poutrage interne, au premier rang desquels on trouve le *muris gallicus*, occupent une place prépondérante, bien qu'ils ne soient pas les seuls modèles de remparts construits au second âge du Fer. Les chercheurs se sont peut-être trop focalisés sur ce type sans parvenir à s'affranchir du contexte de la guerre des Gaules, concédant au *muris gallicus* des fonctions souvent restrictives, strictement militaires ou strictement prestigieuses (Moret, 2017). Alors qu'il s'apprête à faire le siège d'*Avaricum* au printemps 52 av. n. è., César évoque le *muris gallicus* et son mode de construction (César, *Guerre des Gaules*, VII,23). Ce texte est tellement précieux que les archéologues en sont venus à considérer le *muris gallicus* comme le modèle principal de La Tène finale, un rempart faisant face désespérément devant l'armée de César. Lorsqu'on le replace dans un contexte plus général et qu'on le détache de la guerre des Gaules, le *muris gallicus* révèle un caractère laténien original, un aspect culturel particulièrement complexe qui peut être étudié sous différents angles : sa conception architecturale, ses fonctions, sa chronologie et bien sûr ses capacités défensives. D'autres types de remparts ont existé en Gaule, et pour certains d'entre eux, la fonction militaire et la puissance défensive ne font aucun doute. C'est le cas des remparts en pierre du sud de la Gaule et des grandes fortifications massives en terre. Les premiers sont évoqués par César, par exemple à Marseille, dont la position topographique et les remparts ont été la cause d'un siège long et difficile pour C. Trebonius (César, *Guerre Civile*, I). Concernant les seconds, on retient les difficultés de César en 57 av. n. è. devant le rempart belge de *Noviodunum* des Suessions qui a compromis l'assaut de l'armée romaine (César, *Guerre des Gaules*, II,12). Les talus massifs équipés de fossés à fond plat pourraient constituer des fortifications d'urgence dont la conception est radicalement différente de celle des *muri gallici* (Krausz 2014, 2018). Les sources textuelles et les données archéologiques révèlent que des *muri gallici* et des remparts massifs ont coexisté pendant la guerre

des Gaules. Mais ces remparts, si différents dans leur conception, avec quels objectifs et quels enjeux ont-ils été construits ? Pour affronter quelles menaces ? Ont-ils été édifiés pour faire la guerre ou pour stabiliser la paix ?

De l'Orient à l'Occident, les remparts ont-ils des fonctions universelles ?

En Europe, les premières fortifications ont été construites au Néolithique ancien, et dès cette époque, la fonction défensive apparaît comme une possibilité parmi d'autres. En effet, si certaines fortifications néolithiques ont été édifiées pour la défense en Europe continentale (Burnez, Louboutin 1999), les spécialistes ont démontré que nombre d'entre elles, comme celle de Sarup au Danemark, sont des enceintes cérémonielles liées à des pratiques culturelles (Andersen 1997 ; Lefranc dir. 2019). Le caractère défensif des enceintes s'affirme à partir du Néolithique moyen dans les cultures du Chasséen et du Michelsberg, mais surtout au Néolithique final avec par exemple les fortifications du Centre-Ouest comme Matignons/Peu Richard (Champ Durand) ou encore les remparts arténaciens à poutrage comme Challignac (Charente), Moulins-sur-Céphons (Indre) et probablement Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) (Krausz 2016, p.97-102). Au Moyen-Orient, la réalité d'une enceinte néolithique (PPNB) suggérée par K. Kenyon dans les années 1950 à Jéricho fait toujours débat : rempart défensif, digue pour prévenir les crues du Jourdain ou bâtiment communautaire (Aurenche 2012) ? La nécessité défensive au Néolithique ancien ne va pas de soi, même si de grands villages comme Jéricho ou Çatal Hüyük concentrent des richesses et de précieuses productions artisanales qui nous semblent mériter d'être bien protégées. Çatal Hüyük a été occupé pendant près de 2000 ans (du VIII^e au VI^e millénaire) mais n'a jamais été fortifié. En Mésopotamie, les remparts apparaissent avec les premières villes à la fin du IV^e millénaire (Huot 2005). Leur construction coïncide clairement avec l'émergence des premiers systèmes étatiques, en particulier en Basse-Mésopotamie. En Égypte, des remparts résolument défensifs protègent les premières villes protodynastiques du IV^e millénaire comme Abou près d'Assouan (île Elephantine) fondée sous la première dynastie (3032-2853 av. n. è.). Toutefois, la plus ancienne fortification égyptienne n'est pas située en Égypte mais en Palestine à Tell es-Sakan. Son rempart de brique crue protège un établissement colonial égyptien du Bronze ancien (3200-3000 av. n. è.).

Au Proche-Orient et en Égypte, les fortifications sont indéniablement liées aux premiers États. Elles protègent des villes et des colonies, sièges des élites et de leur administration. Ces remparts sont reconstruits de nombreuses fois au cours des millénaires, s'adaptant à une poliorcétique en constante mutation. Au III^e millénaire, les Assyriens s'imposent en tant qu'experts de la fortification et de la poliorcétique. Depuis le nord de la Mésopotamie, ils diffusent leurs techniques dans le bassin méditerranéen par l'intermédiaire de Tyr, Carthage et Syracuse. Mais dans le monde égéen (III^e-II^e millénaires), les Minoens ne construisent pas de fortifications pour protéger les palais crétois. Quant aux Mycéniens de Grèce continentale (II^e millénaire), ils s'installent

dans de hautes citadelles puissamment fortifiées. Le soubassement de leurs remparts en appareil cyclopéen est surmonté d'un mur de briques crues. Ils poussent la représentation ostentatoire et ornementale jusqu'aux portes comme à Mycènes (porte des Lionnes). Les Grecs, qui étaient en état de guerre permanent, ont développé un art de la fortification et de la poliorcétique (Garlan 1974) grâce à des ingénieurs et des architectes dont les noms et certains traités écrits aux IV^e et III^e siècle av. n. è. sont parvenus jusqu'à nous (Gille 1980). Sparte fait toutefois exception parmi les cités grecques, car elle n'a eu aucun rempart jusqu'à la fin du III^e s. av. n. è. (Garlan 1974, p. 98). Il s'agit d'un choix idéologique que les Spartiates tentèrent de faire partager aux Athéniens après la seconde guerre médique, mais sans succès. À l'exception de Sparte, les Grecs ont fortifié toutes leurs *poleis* et fait évoluer de manière très significative les techniques et l'architecture militaires. Elles sont restées inégalées dans l'ensemble du bassin méditerranéen pendant l'Antiquité. À partir du III^e siècle av. n. è., les Romains se sont largement inspirés des acquis grecs sans toutefois révolutionner la poliorcétique (Napoli 2013 ; Krausz 2018). En Europe continentale, des modèles de remparts ont évolué pendant la Protohistoire, aussi bien dans leurs formes que dans leurs objectifs. Selon les lieux et les phases chronologiques, ils ont oscillé entre fonction culturelle, défensive, ostentation et prestige. Et pendant cinq millénaires, certaines fortifications ont pu combiner plusieurs de ces fonctions.

L'objectif fondamental d'un rempart est de former un obstacle s'opposant à une menace, que celle-ci soit réelle, éventuelle ou imaginaire. Haut de plusieurs mètres, il s'interpose en cas d'offensive, empêchant ou ralentissant la progression des attaquants. Plus sa conception est élaborée, mieux il garantit la protection des défenseurs grâce à des constructions annexes qui les préservent des projectiles et du feu. Un rempart est toujours une construction fixe et statique. C'est un ouvrage passif qui peut toutefois décupler son efficacité lorsqu'il est associé à un mode de défense actif (Krausz 2018). Ainsi, en cas d'attaque, les défenseurs mettent à profit les annexes du rempart, tours, bastions, plateformes de tir, machines de jet et poternes pour organiser des sorties et provoquer le combat hors de l'enceinte. La mise en œuvre de tactiques adaptées leur permet d'éloigner les combats du rempart pour le préserver de la destruction et ainsi protéger les populations et les biens qui sont retranchés à l'intérieur. La capacité défensive d'un rempart ne peut pas être évaluée seulement à travers son architecture. Elle est d'abord fonction de sa position topographique, en hauteur ou en plaine. Celle-ci contraint fondamentalement les possibilités d'attaque et peut contrarier, voire empêcher, toute manœuvre poliorcétique. La capacité défensive est ensuite fonction du mode de défense choisi par les constructeurs, passif, actif à très actif. La puissance d'une fortification doit donc être évaluée à l'aune d'un ensemble de critères : architecture, situation topographique, tactique défensive.

Pour comprendre les fonctions des fortifications, il faut distinguer trois types différents qui correspondent à des objectifs militaires liés à des situations spécifiques :

La fortification permanente : par définition elle est conçue pour durer et elle ne peut être pensée et construite qu'en temps

de paix. En effet, elle nécessite des travaux longs et coûteux, mobilise une main d'œuvre nombreuse dont la disponibilité ne peut être assurée qu'en marge des périodes de conflit. À travers ces critères, temps disponible, main d'œuvre, ressources matérielles et capitaux, la construction d'une fortification constitue une entreprise de grande envergure et l'engagement d'une communauté entière, depuis les commanditaires jusqu'aux ouvriers et artisans en passant par les concepteurs, ingénieurs/architectes, coordinateurs de grands travaux et financeurs. Elle présente un défaut majeur dans la durée, celui ne pas bien s'adapter aux progrès techniques de la guerre, de l'armement, de la poliorcétique et des tactiques militaires qui évoluent en permanence. Cela implique que les concepteurs prennent le risque que la menace potentielle contre laquelle ils conçoivent une fortification ne soit plus d'actualité dix ans, vingt ans ou cinquante ans plus tard. Contrairement à la fortification de campagne ou d'urgence, une communauté peut investir plusieurs fonctions dans le rempart permanent. Celles-ci sont directement liées à ses objectifs à long terme, à ses moyens humains et financiers et au temps dont elle dispose pour la construction : fonction défensive, ostentatoire, de prestige, symbolique, ornementale. L'investissement d'une communauté, à la fois matériel et idéal, peut se focaliser sur une seule fonction ou combiner plusieurs d'entre elles.

La fortification d'urgence : elle est en rapport avec une menace immédiate ou latente et peut équiper des sites sans fortification ou déjà fortifiés. Dans le premier cas, elle correspond à la construction d'un nouveau rempart conçu et édifié dans l'urgence. Dans le second cas, la fortification d'urgence peut réparer ou renforcer un rempart permanent en mauvais état ou qui n'est pas adapté au risque imminent. Quel que soit son état, bon ou dégradé, le rempart primaire constitue une base qui peut être rechargée par le rempart d'urgence, permettant des économies de temps et de matériaux non négligeables. Qu'il soit nouveau ou édifié sur une base préexistante, la caractéristique primordiale du rempart d'urgence est le rapport entre la menace et ces trois paramètres : temps de construction/efficacité de la protection/bonne adéquation à la force de frappe redoutée. Contrairement à la fortification permanente, le rempart d'urgence n'affiche pas plusieurs fonctions. Nul besoin d'ornement, au contraire, il se concentre sur l'efficacité de la défense. Toutefois, cela ne l'empêche pas d'être ostentatoire ou impressionnant pour provoquer un effet psychologique.

La fortification de campagne : elle correspond à l'établissement d'un camp temporaire construit pour durer de quelques jours à plusieurs mois. Adaptée spécifiquement à un corps d'armée en déplacement, elle protège les hommes, le matériel et les bagages. Sur le plan architectural, sa conception est minimaliste car elle doit pouvoir être installée et démontée rapidement. Le rapport temps de construction/efficacité de la protection est déterminant.

La chronologie des remparts confrontée au contexte historique de la fin de l'âge du Fer

Les événements historiques ne sont identifiables que lorsque les Romains entrent en contact directement avec les Celtes sur leurs territoires, c'est-à-dire à la fin du II^e et au I^{er} siècle av. n. è. Avant cette date, nous n'avons aucun repère chronologique pour expliquer la mise en défense d'un habitat ou d'un groupe d'établissements protohistoriques. C'est pour cette raison que l'étude qui suit est centrée sur les remparts de La Tène finale, la problématique de la guerre ne pouvant être connectée à des événements historiques précis que pour cette phase de l'âge du Fer. Au cours de cette période, les fortifications se multiplient en Europe (fig. 1). Le développement des sites urbains et ruraux à La Tène D révèle une pression démographique qui s'est amorcée à La Tène C. Elle peut correspondre à une amélioration des conditions de vie des communautés celtiques mais aussi à un climat pacifique stabilisé depuis plusieurs décennies. Si les migrations des IV^e et III^e siècles ont provoqué des bouleversements démographiques parmi les populations gauloises et celtiques en général, le calme semble s'installer à la fin du III^e et au cours du II^e siècle av. n. è. C'est à cette époque que l'on voit se développer les agglomérations de plaine qui s'intègrent dans un mouvement économique de grande ampleur, déployant un commerce actif et des productions diversifiées (Filet 2017 ; Fichtl, Barral 2019 ; Hiriart 2019). La multiplication de ces agglomérations peut être directement corrélée à un accroissement démographique stimulé par une période de sécurité permettant l'épanouissement d'une ou de plusieurs générations dynamiques. Ces agglomérations, qui couvrent des surfaces de plusieurs dizaines d'hectares, ne sont pas fortifiées et concentrent pourtant de nombreuses richesses, en particulier des produits issus de la métallurgie. L'intensification et l'élargissement du commerce sont stimulés par un climat social et politique stable dans lequel la fortification des habitats n'apparaît aucunement comme une priorité. À la fin du II^e siècle av. n. è., cet équilibre aurait été subitement troublé par l'irruption en Gaule des Cimbres et des Teutons. L'invasion de populations germaniques, dont les causes demeurent obscures, est connue par des sources textuelles grecques et latines. Leur impact sur les Celtes est particulièrement difficile à mesurer par l'archéologie. Depuis le XIX^e siècle, un lien a souvent été établi entre ces invasions germaniques et la création des *oppida* (Luginbühl 2014, p. 14). En effet, la chronologie des événements historiques de la fin du II^e siècle av. n. è. pourrait coïncider avec la construction de nouvelles fortifications, cette théorie développant l'idée que les Celtes se seraient réfugiés sur des hauteurs pour se protéger des razzias des envahisseurs germaniques.

Pour qui les Cimbres et les Teutons ont-ils donc représenté une réelle menace ? Pour les Romains, c'est certain, la littérature s'en est fait largement l'écho à la fin de la République et pendant l'Empire, les Romains étant obsédés par les Barbares et le sac de Rome (390 av. n. è.) (Demougeot, 1978). Mais quel péril ces invasions ont-elles représenté pour les Gaulois ? Le cheminement de l'errance cimbriote-germanique pendant 10 à 15 ans en Gaule montre que les Gaulois les ont empêchés de s'installer sur leurs territoires, faute de place disponible ou parce qu'ils ne

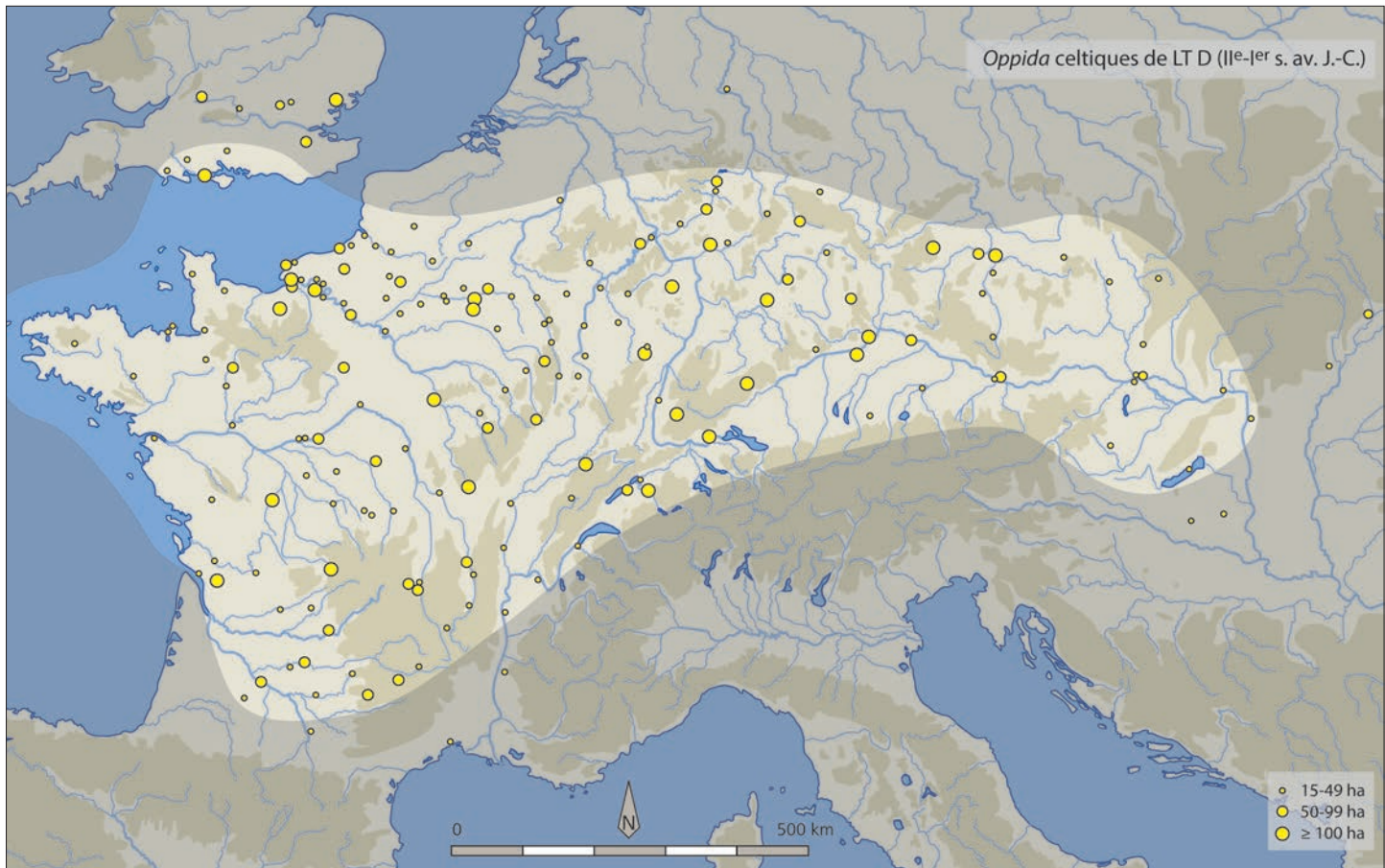


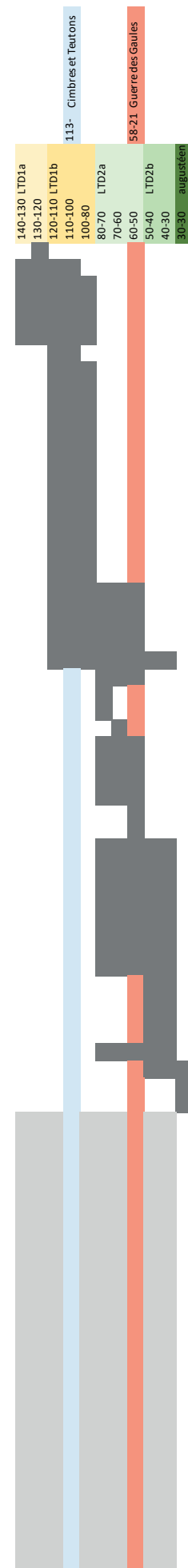
Fig. 1. Les oppida en Europe, II^e-I^{er} siècle av. n. è. (© S. Fichtl).

voulaient pas d'eux. Mais les ont-ils pour autant combattus ? En 101, un contingent de 6000 guerriers germaniques laissé en arrière a fini par s'installer sur la rive gauche du Rhin, les Belges ne les ont pas chassés et les ont laissés former la *civitas* des Atuatuques. Les Belges ont peut-être trouvé un intérêt à les garder sur leur territoire, on ne peut exclure qu'ils les aient finalement placés dans leur dépendance. Un autre fait, relaté par Plutarque, est révélateur de l'ambiguïté qui pouvait exister entre les populations germaniques et gauloises. En effet, après la bataille d'Aix-en-Provence, plusieurs chefs teutons parviennent à s'enfuir, parmi eux le roi Teutobodus. Florus raconte qu'ils sont pris dans un bois voisin de la bataille et que Teutobodus est emmené à Rome pour figurer au triomphe de Marius (Florus, III, 4). Plutarque donne une version différente : à la suite de leur défaite à Aix, les rois teutons s'enfuient vers les Alpes mais sont interceptés par les Séquanes. Marius ordonne que les Séquanes lui remettent les prisonniers enchaînés (Plutarque, *Marius*, 25). Cet épisode nous interroge sur l'objectif des rois teutons en déroute : fuyaient-ils le plus loin possible d'Aix-en-Provence ou tentaient-ils de rejoindre des alliés ? Des Séquanes qu'ils croyaient leurs alliés ? Ces derniers s'apprétaient-ils à les accueillir et à les abriter lorsque Marius les a réclamés ? Le texte de Plutarque précise que c'est Marius qui demande les prisonniers, ordonne même, et non les Séquanes qui lui remettent d'eux-mêmes. Toujours est-il que les Séquanes ont livré les rois teutons, cet acte étant généralement interprété comme un signe de soumission de ces Gaulois envers Rome.

Dans ce contexte d'incertitude, entre menace réelle ou redoutée par les Romains, y-a-t-il finalement un lien entre les Cimbres et les Teutons et les oppida ? Vers 120 av. n. è., lorsque ces populations surgissent en territoire celtique, c'est-à-dire à la transition La Tène D1a/D1b, les habitats celtiques sont principalement des fermes et des agglomérations de plaine. Ces dernières se sont développées dans le courant du III^e siècle, d'abord en Europe centrale puis en Gaule. Concentrant des activités économiques et des productions artisanales, elles couvrent souvent des surfaces de plusieurs dizaines d'hectares. Leurs fonctions préfigurent celles des oppida qui vont remplacer certaines d'entre elles, progressivement entre 120 et 80 av. n. è. Dans leur phase d'installation, les oppida d'Europe continentale sont fortifiés majoritairement par des remparts à poutrage. Ce sont le plus souvent des fortifications de contour formant des circuits de plusieurs kilomètres pour des surfaces encloses de dizaines à plusieurs centaines d'hectares. Certains sites comme Manching en Bavière ou Châteaumeillant en Berry sont fortifiés sur le lieu même d'une agglomération ouverte, dans la continuité de l'occupation précédente, sans rupture chronologique (Buchsenschutz, Krausz 2019). D'autres, comme Levroux (Indre) comprennent une agglomération de plaine à La Tène C qui est abandonnée au profit d'une colline proche à La Tène D. À Manching, la construction du *murus gallicus* vers 120 av. n. è. serait actuellement l'une des plus précoces d'Europe (Sievers 2010, p. 175). Le rempart à poutrage de Metz la suit de très près

Fig. 2. Tableau des datations des remparts à poutrage en France, Suisse, Luxembourg et Allemagne. Classement dans une matrice de Bertin (© Sophie Krausz).

Site	nom courant	Type de rempart à poutrage	datation
Manching (All., Bavière)	Altenfeld	Keiheim	LTD1a
Condé-sur-Suippe (F., 02)	Variscourt	murus gallicus	LTD1
Kirchzarten (All. Bade-W)	Zarten	murus gallicus	LTD1
Ehrenkirchen (All. Bade-W)	Kegelriss	Pfostenschlichtmauer	LTD1
Coulounieix-Chamiers (F.,24)	La Curade	murus gallicus	LTD1
Saint-Dié (F.,54)	Camp de la Bure	murus gallicus	LTD1
Metz (F.,57)	Hauts de Sainte Croix	Pfostenschlichtmauer	LTD1b
Cusset (F., 03)	Viermeux	murus gallicus	LTD1b
Hérisson Etat 1 (F., 03)	La Porte de Babylone	murus gallicus	LTD1b
Moulay (F., 53)	Le Mesnil	type mixte	LTD1b
Neubois (F., 67)	Frankenbourg	Pfostenschlichtmauer	LTD1b
Pons 1 (F., 17)	Av. de Versailles et de l'Assomption	Ehrang	LTD1b
Saverne (F., 67)	Fossé des Pandours	murus gallicus	LTD1b
Mont Vully (Suisse)		Pfostenschlichtmauer	LTD1b
Montchaibeux (Suisse)		Pfostenschlichtmauer	LTD1b
Besançon (F., 25)	Les Remparts Dérasés	murus gallicus	LTD1b
Châteaumeillant (F., 18)	Le Paradis	Ehrang ou type mixte	LTD1b
Levroux (F., 36)	Colline des Tours	murus gallicus	LTD1b
Studen (Suisse)	Petinesco/Jäissberg	murus gallicus	LTD1b
Altenburg (Suisse)		Pfostenschlichtmauer	LTD1b
Bibracte (F., 58)	Le Porrey (poterne)	murus gallicus	LTD1b/LTD2a
Boviolles (F., 55)	Mont Châtel	murus gallicus	LTD1b/LTD2a
Lyon (F., 69)	Fourvière	murus gallicus	LTD1b/LTD2a
Saint-Marcel (F., 36)	Les Mersans Argentomagus	murus gallicus	LTD1b/LTD2a
Vernon (F., 27)	Camp de César-Porte nord	murus gallicus	LTD1b/LTD2
Bâle (Suisse)	Münsterhügel	murus gallicus	LTD2a
Yverdon-les-Bains (Suisse)		Pfostenschlichtmauer	LTD2a
Rheinau (Suisse)		Pfostenschlichtmauer	LTD2a
Bibracte (F., 58)	PC15	murus gallicus	LTD2a
Hérisson Etat 2 (F., 03)	La Porte de Babylone	murus gallicus	LTD2a
Pons 2 (F., 17)	Av. de Versailles et de l'Assomption	murus gallicus	LTD2a
Tonnerre (F., 89)	Montbellant	murus gallicus	LTD2a
Modave (F., 08)	Pont de Bonne-Rocher du Vieux	murus gallicus	LTD2a
Gergovie (F., 63)	Porte sud	pierres sèches et bois	LTD2a
Rheinau (Suisse)		Pfostenschlichtmauer	LTD2a
Avesnelles (F., 59)		murus gallicus	LTD2
Macon (F., 71)		murus gallicus	LTD2
Saint-Marcel-de-Félines (F., 42)	Cret Chatelard	murus gallicus	LTD2
Pétange (Lux.)	Titelberg	murus gallicus	LTD2
Essey-lès-Nancy (F., 54)	Butte Ste-Geneviève	rempart calciné ?	LTD2 ?
Lussac-Les-Châteaux (F., 86)	Cornouin	murus gallicus	LTD2 ?
Roche-corbon (F., 37)	Château-Chevrier	murus gallicus	LTD2 ?
Petit Celland (le) (F., 50)	Le Châtellier	murus gallicus	LTD2
Hérisson Etat 3 (F., 03)	La Porte de Babylone	Ehrang	LTD2b
Saint-Florentin (F., 89)	mont Avrollet	murus gallicus	LTD2b
Sermuz (Suisse)		murus gallicus	LTD2b
Lucens (Suisse)	Essert-Joly	murus gallicus	LTD2b
Villeneuve-Saint-Germain (F., 02)	Fond de Ham	murus gallicus ou Ehrang	LTD2b
Gournay-sur-Aronde	Le Château Baudouin	murus gallicus	LTD2b/Aug
Alesia (F., 21)	La Croix Saint Charles	murus gallicus	augustéen
Vertault (F., 21)	Vertillum	murus gallicus	augustéen
Oberfell (All., Rhen.Pal.)	Bleidenberg	Pfostenschlichtmauer	LTD
Dannenfels (All., Rhen.Pal.)	Donnersberg	Pfostenschlichtmauer	LTD
Wallendorf (All., Rhen.Pal.)	Kasselt	Pfostenschlichtmauer	LTD
Sasbach (All. Bade-W)	Limberg	variante murus gallicus	LTD
Béruges (F., 86)		murus gallicus	LTD
Cras (F., 48)	Murcens	murus gallicus	LTD
Etival (F., 39)	La Pierre d'Appel	rempart en pierres sèches ?	LTD
Fief Sauvini (F., 49)	La Ségourie	murus gallicus	LTD
Gesnes-le-Gandelin (F., 72)	Saint-Evrout	rempart à poutrage	LTD
Groutte (La) (F., 18)	Camp de César	murus gallicus	LTD
Housseras (F., 88)	Les Remparts	Pfostenschlichtmauer	LTD
Luant (F., 36)	Les Pomins	murus gallicus	LTD
Luzech (F., 46)	L'Impenal	murus gallicus	LTD
Meunet-Planches (F., 36)	Corny	murus gallicus	LTD
Moncel-sur-Vair (F., 88)	Le Châtel	murus gallicus	LTD
Quièrecourt (F., 76)	Bois de L'Hopital	murus gallicus	LTD
Saint-Denis-des-Murs (F., 87)	Oppidum de Villejoubert	murus gallicus	LTD
Saint-Georges-de-Baroilles	Chatelard de Chazi	murus gallicus	LTD
Saint-Thomas (F., 02)	Le Vieux Laon (Bibrax)	murus gallicus	LTD
Saint-Dié (F., 54)	Camp de la Bure	murus gallicus	LTD
Vue (F., 44)	Le Bourg	murus gallicus	LTD
Berne (Suisse)	Engelhalbinsel	murus gallicus	LTD
Cornol (Suisse)	Mont Terri	murus gallicus	LTD
Jensberg (Suisse)		poutrage interne	LTD
Chambles (F., 42)	Essalois	murus gallicus ?	LTD
Ernolsheim-lès-Saverne (F., 67)	La Heidenstadt	Pfostenschlichtmauer ?	LTD
Huelgoat (F., 29)	Camp d'Artus	murus gallicus	LTD



vers 114-112 av. n. è. (pour la datation dendrochronologique, cf. Faye *et al.* 1990). Les datations montrent que ces deux remparts sont antérieurs à l'invasion des Cimbres et des Teutons et qu'ils ont par conséquent peu de chances d'avoir un quelconque lien avec ce fait historique. Le tableau (fig. 2) réunit 78 *oppida* sur lesquels sont attestés des remparts à poutrage à La Tène D. Ces sites concernent la France non méditerranéenne, la Suisse, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne¹. Parmi eux, plus d'un tiers (34,62 %) est attribué à La Tène D sans datation précise. Ce fort pourcentage s'explique par une carence de critères matériels et stratigraphiques liée clairement à l'absence de fouilles archéologiques dans les remparts. Ceux pour lesquels nous disposons d'une datation plus fine présentent des chronologies dont la précision est variable : trois seulement sont datés par dendrochronologie et peuvent être attribués à une phase précise de La Tène. Mais la plupart des remparts sont attribués à La Tène D1 ou D2, avec une incertitude de 50 à 60 ans. Sur le plan archéologique, ces datations sont plutôt satisfaisantes mais pour les caler par rapport à un événement historique qui ne dure que 10 à 15 ans, la précision est hélas insuffisante. Si on observe de plus près la répartition chronologique des remparts à poutrage (fig. 3), on dénombre 20 remparts d'*oppida* actuellement datés de La Tène D1 (25,64 %). De ceux-là, on ne peut pas dire grand-chose par rapport à l'invasion des Cimbres et des Teutons car ils ont pu être construits avant la migration, pendant ou même après. En revanche, les remparts construits après 80 sont les plus nombreux : 28 remparts à poutrage sont datables de La Tène D2 soit 35,90 % de l'échantillon. Et seulement trois remparts sont attribuables à l'époque augustéenne (3,85 %), donc postérieurs à la guerre des Gaules. Ces données montrent que les remparts construits après la migration des Cimbres et des Teutons ont tendance à être plus nombreux². L'occupation interne de ces sites de

hauteur est généralement datée des mêmes phases, ce qui induit une cohérence probable entre le fonctionnement de l'habitat et de la fortification. On peut également noter que les remparts de certaines capitales de cités sont construits dans les années 80 av. n. è. comme le montrent les datations absolues des *muri gallici* de Besançon et de Bibracte. Contrairement à la série la plus ancienne, ces *oppida* sont clairement fortifiés et occupés deux décennies après la défaite définitive des Cimbres à Verceil (101 av. n. è.) et ne peuvent pas être mis en relation avec l'invasion germanique. Une autre série de remparts à poutrage sur les *oppida* est construite à la transition La Tène D2a/D2b (80-50 av. n. è.). Elle peut correspondre à une phase de réfection des remparts précédents ou bien à un renforcement des défenses dans le cadre de la guerre des Gaules comme à Pons (Charente), Alesia/En Curiot (Côte d'Or), Gergovie (Puy-de-Dôme) ou encore Hérisson (Allier). La dernière série de remparts à poutrage est postérieure à la guerre des Gaules et concerne des constructions augustéennes à Vertault (Côte d'Or), Alesia/La Croix-St-Charles (Côte d'Or) et Gournay-sur-Aronde (Oise). Ces trois cas semblent marginaux et peuvent être considérés comme des exceptions. Si certains remparts ont pu être construits dans l'intervalle 120-101 av. n. è. pour se prémunir des invasions germaniques, la tendance révèle qu'il ne s'agit pas de la majorité des cas.

Cette étude montre que l'on a construit, sur les *oppida*, des remparts à poutrage interne, *muri gallici*, remparts à poteaux frontaux, type Ehrang ou types mixtes de manière continue entre 120 et 30/20 av. n. è., c'est-à-dire pendant un siècle. Dans la durée, on remarque que ces fortifications sont édifiées avant, pendant et après les deux phases de conflits qui ont touché la Gaule, d'abord l'invasion des Cimbres et des Teutons puis la conquête de César. La continuité de ce type de fortification pendant un siècle tend à montrer que les remparts à poutrage ne sont pas connectés à un conflit précis. En effet, les Cimbres et les Teutons n'étant pas dotés des mêmes équipements militaires que les Romains, les remparts à poutrage ne peuvent pas constituer une réponse poliorcétique unique contre les uns et les autres. Les Romains disposaient en effet d'armées organisées et pouvaient mettre en œuvre une technologie militaire que ne connaissaient pas les populations germaniques.

La typologie des remparts des *oppida* est un autre argument qui vient appuyer cette incompatibilité. En effet, la plupart d'entre eux sont des modèles à poutrage, *muri gallici*, *Pfostenschlitzmauern* et types mixtes (fig. 4). Leur mode de construction est trop sophistiqué pour les qualifier de fortifications d'urgence, encore moins de remparts temporaires. La complexité de leur conception et de leur mise en œuvre permet de les classer parmi les fortifications permanentes. Leur édification sur plusieurs kilomètres de longueur, la quantité et la diversité des matériaux qu'elles requièrent nécessitent une main d'œuvre considérable (Buchenschutz, Ralston 2014). Du fait de ces contraintes, la construction des remparts à poutrage s'inscrit nécessairement dans la durée et en marge des périodes de conflits dans la mesure où les forces vives et les moyens matériels

Datations sous-phases				Datations grandes phases		
dates a.C.	phases	nb	%	remparts à poutrage datés	nb	%
140-30	LTD	27	34,62	LTD	27	34,62
140-120	LTD1 a	1	1,28	LTD1	20	25,64
140-80	LTD1	5	6,41	LTD2	28	35,90
120-80	LTD1b	14	17,95	augustéen	3	3,85
80	LTD1b/LTD2a	5	6,41	TOTAL	78	100,00
80-50	LTD2a	10	12,82			
80-30	LTD2	8	10,26			
50-30	LTD2b	5	6,41			
30-30	augustéen	3	3,85			
	TOTAL	78	100,00			

Fig. 3. Répartition des datations des remparts à poutrages dans les phases de La Tène D (© Sophie Krausz).

1 Les datations présentées dans le tableau (fig. 2) ont été collectées dans les publications les plus récentes concernant les sites pris en compte dans cette étude. Dans le meilleur des cas, les remparts sont datés grâce à des fouilles (stratigraphie, mobilier), d'autres sont calés par rapport aux habitats avec lesquels ils sont directement en relation. Pour certains remparts, il s'agit donc d'une chronologie probable plutôt que certaine. De ce fait, mon étude ne prétend pas à l'exhaustivité mais recherche une tendance statistique. Une étude plus détaillée serait nécessaire pour affiner ces résultats.

2 Mais ces données doivent être considérées avec précaution car le corpus comprend 28 remparts datés de La Tène D sans précision que l'on n'a pas pu

pas exploiter dans cette étude.

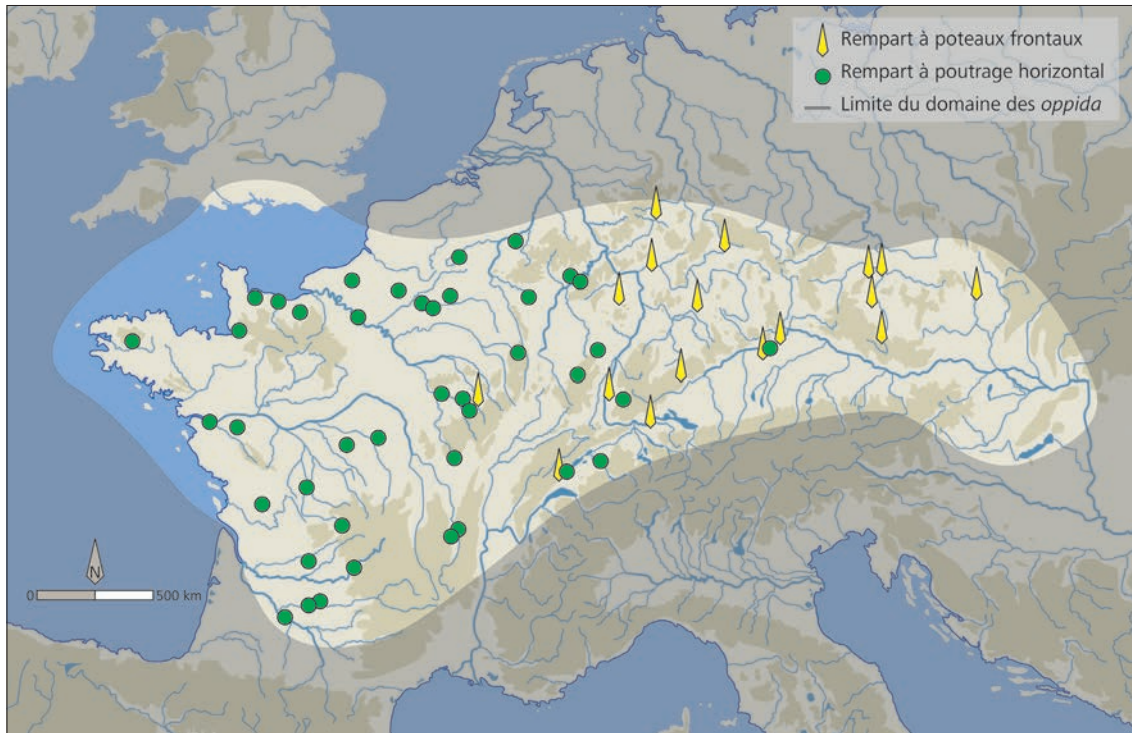


Fig. 4. Répartition des principaux types de remparts à poutrage en Europe (© S. Fichtl).

doivent être disponibles. Pour toutes ces raisons, les *oppida* et leurs remparts permanents n'ont pas pu être construits pendant des phases de combats ou de guerres.

La formation des *oppida* doit plutôt être connectée aux mutations politiques majeures qui prennent corps au niveau territorial aux II^e et I^{er} siècle av. n. è. Avec les *oppida*, se sont formées ou consolidées les *civitates*, des entités politiques dans lesquelles certaines communautés ont pu développer un système de type étatique succédant à un modèle monarchique (Krausz 2016, p. 342 ; Krausz 2020). La crise de la monarchie celtique est profonde et ancienne, liée à des conflits entre peuples dont l'une des causes pourrait être leur ambition pour la suprématie sur la Gaule. Il pourrait s'agir de cette charge suprême ancienne, occupée par *Ambigatus* vers 600 av. n. è. (Tite-Live, *Histoire romaine*, V,34), peut-être par *Brennus* le roi des Sénonis au IV^e siècle av. n. è. (Verger 2003, p. 336-337, tableau 1), par les rois arvernes au II^e siècle (*Luern* et *Bituitos*) puis par les Éduens. Les Séquanes sont les derniers à avoir exercé cette charge au I^{er} siècle av. n. è. (César, *Guerre des Gaules*, I,31). César évoque ces luttes pour la primauté sur la Gaule³, en particulier au début du I^{er} siècle av. n. è. (Lewuillon 1975, p.443 ; Krausz 2016, p.315-325 ; Krausz 2020). Cette course pour la primauté évoque une charge confédérale qui incarnait probablement des fonctions économiques, politiques, judiciaires et militaires ainsi que le pouvoir

de contrôler les alliances entre peuples pour une durée définie dans le temps. La primauté pouvait s'incarner dans une charge royale supérieure, le roi suprême dominant des degrés inférieurs de royauté qui pouvaient se situer au niveau des *civitates* et des *pagi*⁴ (Brunaux 2004, p. 28-29). Pendant des siècles, l'organisation des Celtes a probablement reposé sur cette hiérarchie qui dérivait d'un modèle social archaïque de type segmentaire fondé sur la parenté. À la fin du II^e ou au début du I^{er} siècle av. n. è., une crise de ce système s'est produite pour des raisons que nous ne connaissons pas mais qui sont probablement internes (Krausz 2016, 315-321). Les druides ont progressivement disparu (Brunaux 2006, p. 316) et avec eux une composante politico-religieuse et judiciaire essentielle au fonctionnement du modèle monarchique celtique (Krausz 2018b). La crise politique a conduit certaines *civitates* à abolir la monarchie traditionnelle pour adopter un modèle de type oligarchique avec un *senatus* dans lequel siégeaient les membres des élites. César mentionne les noms de huit cités qui ont fait ce choix comme celles des Éduens et des Rèmes (Lewuillon 1975, p. 542). Mais toutes les *civitates* ne s'étaient pas engagées dans cette voie car à l'époque de César, certaines d'entre elles s'accrochaient encore à la monarchie traditionnelle. Cette divergence fondamentale entre deux modèles politiques opposés (peut-être les factions ou partis évoqués par César, *Guerre des Gaules*, I,31 ; VI, 11 et 12),

3 César emploie le mot *potentatus* (I,31) qui se traduit par puissance politique souveraine, primauté, hégémonie (Gaffiot 1934). Le mot *principatus* (I, 43 ; VI,12) semble avoir le même sens : premier rang, primauté, prééminence (I, 43 : *totius Galliae principatum Haedui tenuissent* ; VI,12 : *Sequani principatum dimiserant*).

4 On retrouve ces degrés monarchiques chez les Celtes de l'Irlande celtique préchrétienne mais aussi chez les Galates (Dillon *et al.*, 2001 ; Krausz, 2016, p.325).

certaines pro-monarchiques, d'autres pro-oligarchiques a rendu obsolète le degré confédéral qui prévalait depuis le VI^e siècle av. n. è. au moins⁵.

L'invasion des Cimbres et des Teutons s'est inscrite dans ce contexte politique troublé et instable, ouvrant la voie à Arioviste qui a tenté de tirer profit de la situation. En effet, depuis 75 ou 72 av. n. è., le roi des Suèves avait entraîné son peuple dans une migration vers le sud de l'Alsace, faisant pression sur les frontières de la Gaule. Vers 65, il propose son aide aux Séquanes qui disputent la primauté aux Éduens. À la tête d'une armée de coalition composée d'Arvernes et de Séquanes, Arioviste écrase les Éduens et exige en remerciement un tiers du territoire des Séquanes ainsi que le sud de l'Alsace. Il installe dès lors les Harudes sur ses nouvelles terres, son objectif selon César étant d'étendre sa domination sur la Gaule (César, *Guerre des Gaules*, I,44). Les exigences d'Arioviste en otages et tributs étant trop lourdes, les Séquanes renversent leurs alliances et s'allient finalement aux Éduens pour contrarier la poussée germanique. Les Germains d'Arioviste affrontent alors une coalition de Séquanes et d'Éduens à *Admagetobriga* à l'automne 61 av. n. è. Les Gaulois sont battus et ces victoires d'Arioviste alarment les Helvètes qui préparent la migration qui va déclencher l'entrée de César en Gaule. C'est à ce moment que Diviciacos, le druide des Éduens, demande le secours de Rome (en 61 av. n. è. ?) et que le sénat prend un sénatus-consulte qui oblige le gouverneur de la Gaule à protéger les « frères de la République ».

À travers ces événements, on voit que l'invasion des Cimbres et des Teutons constitue le prélude d'un mouvement germanique plus vaste dans lequel le roi des Suèves ambitionnait peut-être de conquérir la Gaule. Arioviste a profité des tensions internes chez les Gaulois et même attisé la crise entre Séquanes et Éduens. En 58 av. n. è., le roi des Suèves demande à César de se cantonner dans sa province et de lui laisser la Gaule, lui rappelant qu'il était là avant lui (César, *Guerre des Gaules*, I, 44). César avait probablement déjà joué un rôle diplomatique à Rome dans les affaires gauloises et ce n'était pas son premier contact avec ce roi germain (Tarpin 2013). Arioviste a représenté une sérieuse menace pour la Gaule car en aggravant délibérément les conflits entre les Gaulois, il est presque parvenu à ses fins. César a lui aussi profité de ses manœuvres et il peut finalement se présenter comme le sauveur qui délivre les Gaulois des ambitions d'Arioviste en écrasant l'armée germanique au sud des Vosges.

Même si elle n'a pas joué un rôle direct dans la création des *oppida* et des fortifications, l'invasion des Cimbres et des Teutons a pu peser dans le climat social tendu de la fin de l'âge du Fer et retentir dans les années et décennies qui ont suivi leur défaite à Verceil. En effet, si on admet avec O. Buchsenschutz et I. Ralston que ce sont les familles aristocratiques qui sont à l'origine de la création des *oppida* au début du I^{er} siècle av. n. è. (Buchsenschutz, Ralston 2012), les élites ont pu tirer profit de la frayeur engendrée par les invasions germaniques et surtout de l'idée qu'elles pourraient récidiver. Ils auraient pu invoquer ce risque pour inciter des familles à les suivre dans les *oppida* pour construire leurs

remparts permanents dans l'éventualité de nouvelles attaques. Le pouvoir de conviction des élites aristocratiques pourrait expliquer la construction de la majorité des remparts à poutrage dans les années 80 av. n. è., comme le contrecoup de la crainte du retour des Germains. Cette crainte s'est finalement concrétisée quelques années plus tard avec Arioviste et ses projets de conquête de la Gaule, entraînant la migration des Helvètes en 58 av. n. è.

Les remparts gaulois face à l'armée romaine

Avant la guerre des Gaules, les fortifications des *oppida* sont des remparts à poutrage interne dans les trois-quarts de la France (*muri gallici*, remparts à poteaux frontaux et types mixtes). Dans la zone méditerranéenne, ce sont des remparts en pierre, un matériau dont l'usage est traditionnel pour les fortifications depuis le Néolithique. Le siège de Marseille en 49 av. n. è. est installé contre la muraille de la ville et nécessite la construction d'une rampe d'assaut (César, *Guerre Civile*, II). Mais en entrant en Gaule en 58 av. n. è., César a trouvé face à lui de nombreuses villes fortifiées et organisé lui-même dix-sept sièges (Campbell 2006, p. 145). Dans de nombreux cas, ce sont des remparts à poutrage que son armée a dû attaquer et elle a parfois été confrontée à des talus massifs. C'est le cas chez les Suessions à *Noviodunum*, où César semble avoir d'abord tenté une attaque rapide, mais *la largeur du fossé et la hauteur des murs firent échouer son assaut*⁶. Il se résout alors à installer un siège avec une rampe d'assaut. Selon le général romain, la préparation du siège a suffi à obtenir la reddition des Suessions. En effet, les Belges auraient été effrayés par la poliorcétique romaine et des moyens militaires qu'ils n'avaient jamais vus et dont ils n'avaient pas entendu parler (César, *La guerre des Gaules*, II,12). Il est clair que César cherche à rabaisser les Gaulois car les remparts massifs sont, mieux que les remparts à poutrage, destinés à contre-carrer l'approche des machines de siège (Krausz 2014, 2018 ; cf. à l'article de Krausz, dans ce volume, supra p. 63). Un autre rempart très haut et muni d'un fossé est signalé par César chez les Atuatuques (César, *Guerre des Gaules*, II, 29 et 32) mais l'*oppidum* n'est pas identifié (région de Namur ?). Dans d'autres cas, c'est l'archéologie qui permet de déterminer la présence de remparts massifs qui ont joué un rôle dans la guerre, même s'ils ne sont pas mentionnés dans le texte de César. C'est le cas d'*Avaricum* dont le siège a lieu au printemps 52 av. n. è. Avant d'aborder la narration du siège de la capitale des Bituriges, César détaille le mode de construction du *mur gallicus* (César, *Guerre des Gaules*, VII, 23). Dans ce célèbre passage, il décrit l'architecture des murs gaulois, peut-être prend-il pour exemple celui qu'il a devant les yeux à *Avaricum*. Si les archéologues de Bourges n'ont pas encore eu la chance d'observer le *mur gallicus* attaqué par César, un puissant aménagement défensif a été découvert par J. Troadec en 1987 lors de travaux d'aménagement de la mairie

5 Ce système politique est peut-être antérieur mais la mention de Tite-Live (V, 34) donne le jalon le plus ancien au VI^e s. av. n. è.

6 (...) *propter latitudinem fossae muri que altitudinem paucis defendentibus expugnare non potuit* (César, *La guerre des Gaules*, II,12 : trad. L.-A. Constans 1926).

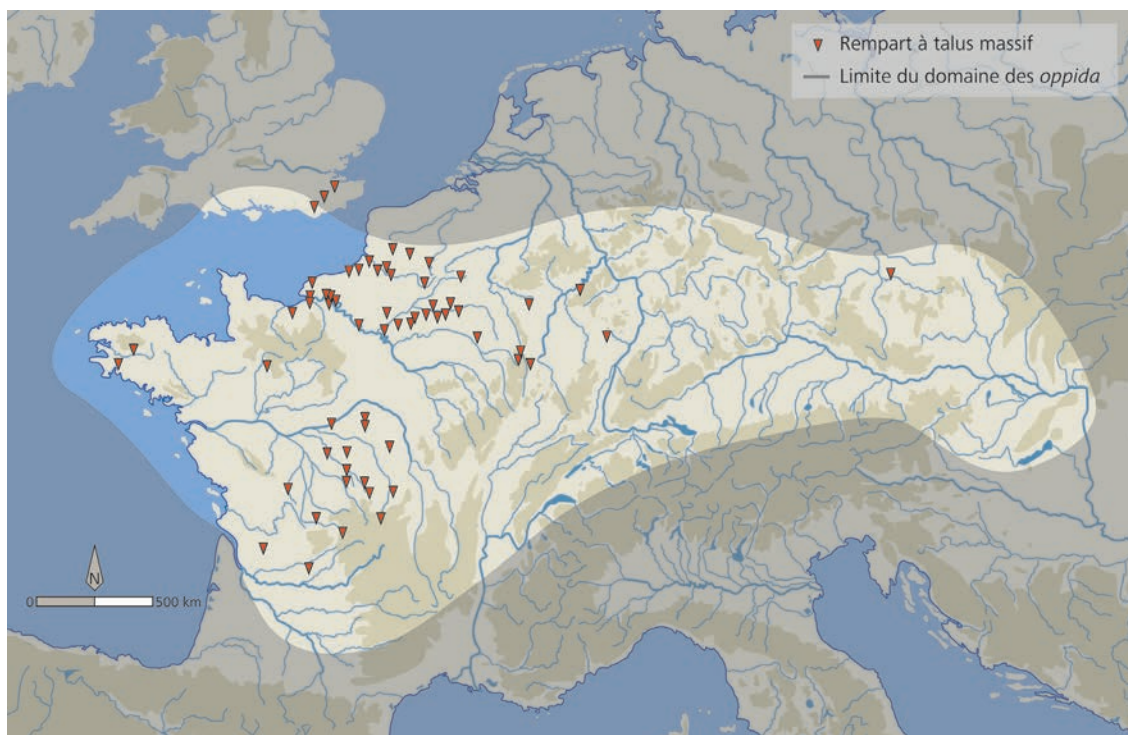


Fig. 5. Les remparts massifs en Europe (© S. Fichtl).

de Bourges, en haut de la rue Moyenne (Krausz, Ralston 2009 ; Krausz 2014). Il s'agit d'un énorme fossé à profil en V, large de 25 m pour 10 m de profondeur. Le volume de matériaux qui a été extrait de ce fossé indique qu'il appartient à un talus massif (Krausz 2019). L'étude du mobilier archéologique confirme que le fossé a été comblé à La Tène D2b (Bouchet 2017, p. 100), il est donc probable qu'il existait au moment du siège en 52 av. n. è. À proximité de l'étroit passage mentionné par César (*Guerre des Gaules*, VII,17 ; Krausz, Ralston 2009), ce fossé révèle l'existence d'une porte fortifiée par un type de rempart beaucoup plus puissant qu'un *murus gallicus*. Alors que le *murus gallicus* devait former un contour continu autour de l'*oppidum* d'*Avaricum*, ce rempart massif constituait un barrage à l'emplacement de la porte principale, consolidant un point de faiblesse majeur dans l'étroit passage. Le cas d'*Avaricum* montre qu'il pouvait exister des remparts composites au moment de la guerre des Gaules : des *muri gallici* construits lors de la fondation des *oppida*, associés à des remparts massifs dans les secteurs qui nécessitaient d'être mieux protégés. Cette observation s'accorde bien avec le fait que les remparts massifs sont plus souvent des fortifications de barrage plutôt que de contour (Ralston 1992, p. 113-114). Ceux-ci existent potentiellement dans toute l'Europe mais I. Ralston a montré que les remparts massifs laténiens se répartissent en deux groupes distincts, l'un en Gaule Belgique au nord de la vallée de la Seine, l'autre en Gaule centrale, désignant principalement la *civitas* des Bituriges (Ralston 1992, p. 114, fig. 55). La carte actualisée par S. Fichtl (fig. 5) montre que tous les *oppida* celtiques n'ont pas été concernés par ce phénomène. Il est clair que seule la Gaule s'est protégée derrière ces énormes remparts, en particulier les *civitates* de Gaule Belgique et de Gaule centrale.

Le mode de construction du rempart massif est radicalement différent de celui des remparts à poutrage, et sa fonction n'est pas la même non plus. Pour les cas connus par les sources textuelles que j'ai précédemment exposés, ils constituent clairement des fortifications d'urgence, des remparts de guerre (Krausz 2014 ; 2018). Il peut s'agir d'un ouvrage construit ex nihilo comme à Pommiers (Aisne) (Vauvillé 1904 ; Brun, Debord 1991) ou d'un aménagement de barrage complétant et surmontant un rempart de contour. Ce cas est observé systématiquement sur les principaux *oppida* bituriges (Levroux, *Argentomagus*, Châteaumeillant, Hérisson et *Avaricum*) où les remparts massifs recouvrent dans tous les cas un rempart à poutrage plus ancien. On trouve cette succession sur d'autres *oppida* comme Amboise (Indre-et-Loire), Bibracte (Nièvre). Les remparts massifs sont souvent mal datés, faute de fouilles. Mais à Châteaumeillant (Cher), l'exploration du rempart et du fossé à fond plat a permis de caler la datation de la fortification massive au milieu du 1^{er} siècle av. n. è. (Krausz 2007 ; Krausz, Millereux 2019 ; cf. à l'article de Krausz, dans ce volume, supra p. 63). La configuration similaire de la série du Berry permet de supposer qu'ils sont construits selon une même séquence, un *murus gallicus* d'abord à La Tène D1b puis un rempart massif à La Tène D2 dans le contexte de la guerre des Gaules. On peut remarquer que les remparts massifs, en particulier ceux de la série du Centre qui dépassent les 10 m de haut, sont construits le plus souvent sur des *oppida* de faible hauteur. Dans chacun des cas, la hauteur remarquable du talus semble compenser la faiblesse de la position naturelle, l'insuffisance de l'altitude et surtout l'absence de pentes suffisamment raides. Les remparts massifs de la série de Gaule centrale sont généralement construits sur des *oppida* de faible hauteur, plutôt

proches des plaines entre le Val de Loire et les contreforts du Massif central.

Le rempart massif constitue le dernier modèle de fortification mis au point par les Celtes (Krausz 2018, 2019). Il révèle une adaptation de la défense des *oppida* à la poliorcétique romaine contre laquelle les remparts à poutrage n'ont pas été conçus.

Les remparts permanents dans la guerre et dans la paix

Le rempart permanent peut constituer un instrument de défense efficace pour protéger un établissement à partir du moment où sa conception s'inscrit dans un ensemble de stratégies militaires adaptées. La stratégie défensive choisie, passive, active, très active, conditionne la conception architecturale et technologique du rempart (Krausz 2018, p. 251). De ce point de vue, le rempart doit être considéré comme l'une des composantes principales d'une stratégie générale qui intègre plusieurs niveaux : la protection d'un habitat, la conception d'armes adaptées à cette protection et la constitution d'une armée entraînée à mettre en action la stratégie choisie. Parallèlement aux armes personnelles offensives et défensives, l'armement peut inclure une artillerie, c'est-à-dire des machines de siège qui protègent et appuient les défenseurs du rempart. Conçue comme un équipement militairement dynamique faisant partie d'une stratégie, la fortification permanente est l'expression de la militarisation d'une communauté.

La militarisation est l'action de structurer, de donner un caractère militaire à l'organisation d'un territoire. Elle exprime un ensemble d'idées, de techniques et de normes sécuritaires dont la conception des fortifications est une composante essentielle. La militarisation peut constituer un facteur de paix comme un facteur guerre, la préoccupation constante des élites politiques et militaires étant de maintenir l'un tout en empêchant l'autre. Elle permet d'instaurer une paix armée dont la stabilité est garantie par la force militaire. Le développement généralisé des remparts à poutrage en Europe entre 120 et 30 av. n. è. pourrait correspondre à un phénomène de militarisation de la société. En effet, le maillage des fortifications de la fin de l'âge du Fer dessine une nouvelle organisation territoriale qui révèle un développement militaire structuré sans précédent.

Pourtant, la phase principale de construction des remparts des *oppida* caractérise la période de l'âge du Fer au cours de laquelle la guerre est la moins perceptible (Bataille *et al.* 2014). Alors que le nombre des armes avait augmenté dans les sanctuaires et dans les tombes entre La Tène B2 et La Tène C2, il diminue brutalement à La Tène D1 (fig. 6⁷). En s'appuyant sur l'exemple du Bassin Parisien, G. Bataille suggère que la représentation guerrière s'est nettement atténuée à La Tène D1 (Bataille 2016, p. 110). Ce phénomène se confirme à La Tène D2 dans le domaine religieux mais s'inverse dans le domaine funéraire

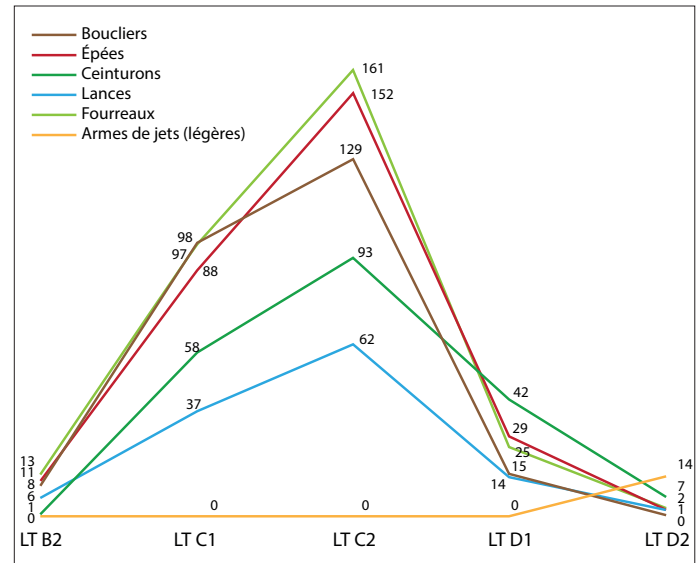


Fig. 6. Évolution des différents types d'armes trouvés dans les sanctuaires (© Bataille *et al.* 2014, Fig. 5, p. 133).

où les armes sont de nouveau présentes en nombre. De même A. Rapin écrivait en 1999 « Ce qui est perceptible pour le début du premier siècle semble assez différent de chacune des périodes initiales des siècles précédents. Aucune innovation véritable ne se détache comme si, apparemment, la recherche artisanale ne s'était pas réellement investie dans ce domaine » (Rapin 1999, p. 65). Plus récemment, A. Bertaud a proposé une analyse similaire, mettant en évidence que la revendication des valeurs militaires semble s'estomper en Gaule entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} siècle av. n. è. (Bertaud 2017, p. 468). Cette remarque vaut également pour le sud de Gaule où les sépultures à armes sont rares et les sanctuaires guerriers se raréfient dans le courant du II^e siècle av. n. è. La diminution des armes pourrait être liée à la présence romaine depuis les années 120 av. n. è. mais les sanctuaires affichant des caractères guerriers avaient commencé à régresser avant la conquête de la Transalpine.

Lorsque la part de la guerre est prépondérante dans la reproduction des rapports sociaux et du système de valeurs, on peut parler de sociétés militaires dans le contexte des sociétés sans État. Au cours de la Protohistoire, l'image de la guerre et du guerrier est une composante de la représentation du monde, particulièrement sensible depuis l'âge du Bronze. Lorsque cette représentation s'estompe, elle traduit généralement une dé militarisation de la société qui trahit la mise en place de systèmes étatiques (Descola, Izard 2000, p. 315). En effet, avec l'apparition d'un ou de plusieurs États, certains hommes se spécialisent dans le métier des armes. La diminution de la production des armes à La Tène D1 pourrait ainsi être le signe d'un changement politique majeur, celui de la transformation de certaines monarchies celtiques en États naissants. Les armes ne disparaissent pas mais elles se concentrent entre les mains de ceux qui détiennent le monopole

7 L'étude citée s'appuie sur sept sanctuaires et plus de 1200 sépultures datées entre LT B2 et LTD2 en Île-de-France, région Centre, nord de la Bourgogne, sud de la Champagne, territoire trévire et Hongrie.

de la violence⁸ et la puissance militaire. Dans ce cadre, la démilitarisation consiste à désarmer les populations pour concentrer le contrôle de l'action militaire au niveau des *civitates*. Auparavant, les communautés gauloises des villes et des campagnes fabriquaient elles-mêmes leurs armes pour leur propre usage, l'épée et la lance faisant partie intégrante de leur costume, les accompagnant jusque dans leurs sépultures. À La Tène D1, les populations sont démilitarisées, le pouvoir de fabriquer des armes leur est retiré. Il appartient désormais exclusivement aux leaders qui concentrent le pouvoir militaire et contrôlent les armées. Dans ces conditions, la construction des fortifications n'a peut-être pas été initiée par des communautés individuelles mais révélerait la décision d'autorités étatiques détenant le monopole de la violence légitime et de la stratégie militaire.

À La Tène D2, le nombre de sépultures à armes augmente, en même temps que le recrutement se diversifie. À l'époque de la guerre des Gaules, les sépultures à armes représentent plus de 30 % des populations inhumées, un pourcentage qui se situe à la hauteur de la situation qui existait au IV^e siècle av. n. è. (Bataille 2016, p. 112). Un autre fait important concerne les catégories de populations qui n'étaient pas représentées armées auparavant dans les sépultures (Bataille *et al.* 2014, p. 137). Cette diversification révèle que les élites ne sont plus les seules à se faire enterrer avec leurs armes mais que les guerriers moins riches sont concernés également. À côté des panoplies de haute qualité qui équipent les élites, on trouve des armes d'habitat qui semblent réalisées à l'économie. Selon G. Bataille, celles-ci ont été fabriquées dans l'urgence, sans soin (Bataille *et al.* 2014, p. 132). Contrairement à ce que l'on observe à La Tène D1, les données archéologiques de La Tène D2 sont cohérentes avec ce que l'on peut attendre dans le contexte historique, en l'occurrence de l'impact direct de la guerre avec les Romains sur les populations gauloises. Contrairement à ce qui se passe à La Tène D1, la période de La Tène D2 pourrait correspondre à une phase de remilitarisation de la société. Elle est particulièrement sensible en Gaule, les *civitates* et/ou les *pagi* ayant repris le contrôle de leur défense. On assiste alors au développement d'un nouvel armement individuel, de nouveaux types de fortifications et d'armées, dont certaines sont privées comme celle du riche et puissant Éduen Dumnorix (César, *Guerre des Gaules*, I, 18). Les armées gauloises de la fin de l'âge du Fer, mentionnées à plusieurs reprises par César, sont le signe non seulement de la militarisation de certaines *civitates* mais également de l'évolution de leur système politique vers un modèle étatique (Krausz 2016, p. 342-344).

Conclusion

Pendant le I^{er} siècle av. n. è., le climat politique et social est très instable en Gaule. Il en est de même à Rome qui fait face à des troubles internes et doit veiller au maintien de l'ordre dans la Transalpine nouvellement annexée. En Gaule, l'instabilité est liée à la combinaison de facteurs internes et externes. À l'intérieur d'abord, le modèle monarchique traditionnel a été remis en question dans certaines *civitates*. Même si toutes les cités ne suivent pas le même chemin politique, l'équilibre qui existait probablement encore au II^e siècle av. n. è. est ébranlé pour de bon. Toutefois, avant la guerre des Gaules, les Arvernes, les Séquanes et les Éduens continuent à se disputer la primauté sur la Gaule. Cette compétition acharnée montre que cette charge confédérale conserve encore une certaine valeur et représente toujours un enjeu politique majeur malgré les divergences des *civitates* sur le fond. À l'extérieur ensuite, la Gaule s'est trouvée prise en tenaille entre les ambitions d'Arioviste à l'est et celles de César. L'un et l'autre ont profité des troubles politiques internes pour parvenir à leurs fins. Arioviste a tenté de dresser les Gaulois les uns contre les autres, proposant ses services dans leur lutte pour la suprématie. Si l'on en croit César, le chef de la coalition des Suèves avait le projet de conquérir la Gaule ou une partie de celle-ci. César s'est alors imposé comme le sauveur de la Gaule en repoussant d'abord Arioviste puis les Helvètes en 58 av. n. è. Au livre I des Commentaires, les références à la migration des Cimbres et des Teutons dramatisent le danger germain qui a sans doute été plus périlleux pour Rome que pour la Gaule. C'est dans ce contexte socio-politique tendu que les *oppida* émergent à la fin du II^e siècle av. n. è. La plupart d'entre eux s'équipent de remparts à poutrage dont la construction est continue entre 120 av. n. è. et l'époque augustéenne. Peu de remparts de ce type sont construits au cours de la période 120-100 av. n. è., de même, on n'en édifie presque plus après 50 av. n. è. La majorité des remparts à poutrage est construite entre 100 et 80 av. n. è. Cet intervalle les situe après l'invasion cimbrique et pourrait être interprété comme le contrecoup de la menace, la crainte de l'avenir et des Germains.

La création des *oppida* s'inscrit dans le cadre d'un phénomène politique qui centralise les actions militaires, contrôlant l'édification des fortifications mais aussi la fabrication des armes individuelles et de l'artillerie. La centralisation de l'action militaire et le monopole de la violence légitime signent l'apparition des modèles étatiques. Les nouveaux États engagent une militarisation des territoires en même temps qu'une démilitarisation des populations. L'objectif des élites n'est pas de faire la guerre mais de maintenir la paix grâce à la pression militaire et au contrôle de la violence au niveau territorial. Cette composante militaire s'intègre dans un programme ambitieux grâce auquel les élites ont su convaincre et attirer des communautés nombreuses dans les *oppida*, leur promettant richesse, paix et sécurité.

8 Au sens de Max Weber : *un État est une communauté humaine qui revendique le monopole de l'usage légitime de la force physique sur un territoire donné* (Weber 1963 [1919], p. 124-125).

Bibliographie

- Andersen N. H., 1997. *Sarup 1. The Sarup enclosures : the Funnel Beaker culture of the Sarup site including two causewayed camps compared to the contemporary settlements in the area and other European enclosures*. Moesgaard, Jysk Arkæologisk Selskab, 404 p. (*Jysk Arkæologisk Selskabs Skrifter*, 33 [1]).
- Audouze F., Buchsenschutz O., 1989. *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique : du début du II^e millénaire à la fin du I^{er} siècle avant J.-C.* Paris, Hachette, 362 p.
- Aurenche O., 2012. La tour de Jéricho, encore et toujours. In *Vous avez dit ethnoarchéologue ? Choix d'articles (1972-2007)*. Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 395-402. (Collection de la Maison de l'Orient méditerranéen. Série archéologique 47).
- Bataille G., 2016. Des armes à la guerre. Méthodes et principes de reconnaissance d'un "état" de guerre chez les Celtes (IV^e-I^{er} siècle avant notre ère). In Guilaine J., Sémelin J. dir. *Violences de guerre, violences de masse. Une approche archéologique, Actes du colloque international de l'Inrap, Musée du Louvre-Lens, 2014*. Paris, 103-115.
- Bataille G., Kaurin J., Marion S., 2014. Une archéologie de la guerre au second âge du Fer. Fin du IV^e s. av.-début du I^{er} s. ap. J.-C. In Buchsenschutz O., Dutour O., Mordant C. dir. *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques, Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Perpignan, 2011*. Paris, CTHS, 127-139. (CTHS, édition électronique).
- Bertaud A., 2017. *Des guerriers au contact : transferts de technologie et évolutions tactiques en Europe occidentale du III^e au I^{er} s. a.C.* Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, 591 p.
- Bouchet M., 2017. *La céramique de la fin de l'âge du fer dans le Berry. Approches chronologique, culturelle et territoriale de la société des Bituriges (II^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*. Tours, FERACF, 289 p. (RACF Suppl. 67).
- Brun P., Debord J., 1991. Monnaies trouvées en fouilles sur l'oppidum de Pommiers (Aisne). *Revue Numismatique*, 33, 43-59.
- Brunaux J. L., 2004. *Guerre et religion en Gaule : essai d'anthropologie celtique*. Paris, Errance, 179 p.
- Brunaux J.-L., 2006. *Les druides, des philosophes chez les barbares*. Paris, Éditions du Seuil, 381 p.
- Buchsenschutz O. 2014. Citadelles celtiques : défense, prestige et opportunisme. In Buchsenschutz O., Dutour O., Mordant C. dir. *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques, Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Perpignan, 2011*. Paris, CTHS, 209-215. (CTHS édition électronique).
- Buchsenschutz O., Krausz S., 2019. Agglomérations de plaine et oppida des Bituriges, Carnutes et Turons (III^e-I^{er} s. av. J.-C.). In Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M., dir. *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.), Actes de la table-ronde internationale, Glux-en-Glenne, 2015*. Strasbourg, AVAGE, 135-148 (MAGE 4).
- Buchsenschutz O., Ralston I., 2012. Urbanisation et aristocratie celtiques. In Sievers S., Schönfelder M., dir. *La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer, Actes du 34^e colloque de l'AFEAF, Aschaffenburg, 2010*. Bonn, Verlag Dr. Rudolf Habel, 349-366. (*Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte*, 16).
- Buchsenschutz O., Ralston I., 2014. Nouvelles remarques sur les muri gallici. In Bullinger J., Crotti J., Huguenin C., dir. *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit "Auguste", à l'occasion de son 65^e anniversaire*. Lausanne, p. 101-108. (Cahiers d'archéologie romande 151).
- Burnez C., Louboutin C., 1999. Les enceintes fossoyées néolithiques : architecture et fonction. L'exemple du Bassin inférieur et moyen de la Charente. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 96, 329-352.
- Campbell D. B., 2006. *Besieged: siege warfare in the ancient world*. Oxford, Osprey, 224 p.
- Collis J., 2010. Why do we still dig Iron Age ramparts? In Fichtl S., dir. *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde internationale, Glux-en-Glenne, 2006*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 27-35. (Bibracte 19).
- Demougeot E., 1978. L'invasion des Cimbres-Teutons-Ambrons et les Romains. *Latomus*, 37, 910-938.
- Descola P., Izard M. 2000. Guerre. In Bonte, P., Izard, M. dir. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, PUF, p. 313-316.
- Deyber A., 2013. Oppida en action. In Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre T., dir. *L'âge du Fer en Europe, Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Pessac, Ausonius Éditions, 661-670. (Ausonius Mémoires 32).
- Dillon M., Chadwick N. K., Le Roux F., 2001. *Les royaumes celtiques*. Crozon, Armeline, 510 p.
- Faye O., Georges M., Thion P., 1990. Des fortifications de La Tène à Metz (Moselle). *Trierer Zeitschrift*, 53, 55-126.
- Fichtl S., 2005. *La ville celtique : les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.* Paris, Errance, 238 p.
- Fichtl S., 2006. Murus et pomerium : réflexions sur la fonction des remparts protohistoriques. *RACF*, 44, 55-72.
- Fichtl S., Barral P. 2019. Conclusion. Quelques réflexions sur les agglomérations celtiques de La Tène moyenne et finale. In Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M., dir. *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.), Actes de la table-ronde internationale, Glux-en-Glenne, 2015*. Strasbourg, AVAGE, 439-450. (MAGE 4).
- Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M., 2019. *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.), Actes de la table-ronde internationale, Glux-en-Glenne, 2015*. Strasbourg, AVAGE, 450 p. (MAGE 4).
- Filet C., 2017. An Attempt to Estimate the Impact of the Spread of Economic Flows on Latenian Urbanization. *Frontiers in Digital Humanities*, 3. <https://doi.org/10.3389/fdigh.2016.00010>
- Garlan Y., 1974. *Recherches de poliorcétique grecque*. Athènes, École française d'Athènes, 423 p. (BEFAR 223).

- Gille B., 1980. *Les mécaniciens grecs : la naissance de la technologie*. Paris, Éditions du Seuil, 230 p.
- Gruel K., Buchsenschutz O., 2015. Un urbanisme perché. In Buchsenschutz O. dir. *L'Europe celtique à l'âge du Fer (VIII^e-I^{er} siècles)*. Paris, PUF, p. 307-315 (*Nouvelle Clio*).
- Guichard V., 2017. Les *oppida*, une parenthèse dans l'histoire de l'Europe tempérée ? *Pallas*, 105, 159-171.
- Hiriart E. 2019. Les agglomérations artisanales et la monétarisation de l'économie dans le monde celtique (III^e s. et début du II^e s. av.J.-C.). In Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M., dir. *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes de la table-ronde internationale, Glux-en-Glenne, 2015. Strasbourg, AVAGE, 421-437. (MAGE 4).
- Huot J.-L., 2005. Vers l'apparition de l'État en Mésopotamie : bilan des recherches récentes. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60 (5), 953-973.
- Krausz S., 2007. La topographie et les fortifications celtiques de l'*oppidum* biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher). *RACF*, 45-46, [En ligne] <http://racf.revues.org/632>
- Krausz S., 2008. Des fortifications celtiques ou comment les Gaulois se sont-ils défendus contre les Romains ? In Cadiou F., Magallon Botaya A., Navarro Caballero M. dir. *La guerre et ses traces dans la péninsule ibérique à l'époque de la conquête romaine : approches méthodologiques*, Mesa-ronda sobre la guerra, Ausonius-Casa Velasquez de Madrid, 2007, 217-224. (*Salduie, Estudios de Prehistoria y Arqueologia*, 8).
- Krausz S., 2014. Stratégie et défense des *oppida* celtiques : les remparts de guerre des Bituriges Cubi. In Buchsenschutz O., Dutour O., Mordant C. dir. *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques*, Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Perpignan, 2011. Paris, CTHS, 193-207. (CTHS édition électronique).
- Krausz S., 2016. *Des premières communautés paysannes à la naissance de l'État dans le Centre de la France : 5000-50 a.C.* Pessac, Ausonius Éditions, 372 p. (Ausonius Scripta Antiqua 86).
- Krausz S., 2018a. L'art de la fortification celtique : architecture et ingénierie des systèmes défensifs. In Villard-Le Tiec A., dir. *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, Actes du 40^e colloque de l'AFEAF, Rennes, 2016. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 239-255. (*Archéologie et Culture*).
- Krausz S., 2018b. Le locus consecratus des Carnutes. Hiriart E., Genechesi J., Cicolani V., Martin S., Nieto-Pelletier S., Olmer F., dir. *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*. Glux-en-Glenne, Bibracte, 281-286. (Bibracte 29).
- Krausz S. 2019. Julius Caesar's assault ramp at the *oppidum* of Avaricum in 52 BC. In Romankiewicz T., Fernández-Götz M., Lock G., Buchsenschutz O., dir. *Enclosing space, opening new ground: Iron age studies from Scotland to mainland Europe*. Oxford, Oxbow books, 29-36.
- Krausz S., 2020. Le modèle politique des Bituriges. In Pierrevelcin G., Kysela J., Fichtl S., dir. *Unité et diversité du monde celtique*, Actes du 42^e colloque AFEAF, Prague, 2018, 285-300. (*Afeaf*, 2).
- Krausz S., Millereux C., 2019. Les fortifications celtiques de l'*oppidum* biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher). *Bulletin de l'AFEAF*, 37, 71-74.
- Krausz S., Ralston I., 2009. Le siège d'Avaricum en 52 avant J.-C. ou comment les Gaulois se sont-ils défendus contre les Romains. In Chardenoux M.-B., Krausz S., Buchsenschutz O., Vaginay M., dir. *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire, Les Gaulois sont dans la ville*, Actes du 32^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 2008. Tours, FERACF, 145-155. (RACF Suppl. 35).
- Lefranc P., dir. 2019. *Les enceintes néolithiques à pseudo-fossé. Monuments cérémoniels danubiens dans la plaine d'Alsace*. Paris, CNRS Éditions, Inrap, 260 p. (*Recherches archéologiques*, 15).
- Lewuillon S., 1975. Histoire, société et lutte des classes en Gaule : une féodalité à la fin de la république et au début de l'empire, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* (ANRW), II, 428-583.
- Luginbühl T., 2014. La migration des Cimbres et des Teutons, une histoire sans archéologie ? In Gaeng C. dir., *Hommage à Jeannot Metzler*. Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art, 343-360. (*Archaeologia Mosellana* 9).
- Moret P., 2017. À quoi servaient les remparts des *oppida* gaulois ? *Pallas, Revue d'études antiques*, 105, 173-190.
- Napoléon III., 1865. *Histoire de Jules César*. Paris, Henri Plon, 2 vol., texte 583 p., atlas 32 pl.
- Napoli J., 2013. *Évolution de la poliorcétique romaine sous la République jusqu'au milieu du II^e siècle avant J.-C.* Bruxelles, Latomus, 239 p.
- Ralston I., 1992. *Les enceintes fortifiées du Limousin : les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*. Paris, FMSH, 192 p. (DAF 36).
- Rapin A., 1999. L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du V^e au I^{er} s. av. J.-C. *Gladius*, 19, 33-67.
- Sievers S., 2010. Die Wallgrabungen von Manching. In Fichtl S., dir. *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*, Actes de la table ronde internationale, Glux-en-Glenne, 2006. Glux-en-Glenne, Bibracte, 175-186. (Bibracte 19).
- Vauvillé O., 1904-1905. L'enceinte de Pommiers (Aisne) (Noviodunum des Suessions). *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 65, 45-90.
- Verger S., 2003. Le Bouclier de Diviciac : à propos de Liv. V, 34. In Vitali D., dir. *L'Immagine tra mondo celtico e mondo etrusco-italico : aspetti della cultura figurativa nell'antichità*. Bologne, Alma Mater, 333-369.
- Wheeler M., Richardson K. M., Cotton M. A., 1957. *Hillforts of Northern France*. Londres, Society of Antiquaries of London, 230 p. (Society of Antiquaries Report 19).

Auteure

Sophie Krausz, Maître de conférences HDR, Protohistoire européenne, UMR 5607 Ausonius, Université de Bordeaux Montaigne, Esplanade des Antilles, F-33607 Pessac ; sophie.krausz@u-bordeaux-montaigne.fr

Résumé

Cet article propose de faire le point sur les remparts édifiés sur les *oppida* aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., sur leurs fonctions et leurs relations avec les événements historiques, en particulier les invasions des Cimbres et des Teutons puis la conquête de César. Tous les remparts n'ont pas les mêmes objectifs : certains sont conçus comme des fortifications permanentes et s'inscrivent dans le projet urbain et la longue durée, d'autres sont des ouvrages d'urgence édifiés face à une menace imminente. Cet article s'interroge sur le pouvoir des remparts dans la guerre et dans la paix ainsi que sur le rôle de l'*oppidum* comme principe moteur d'un phénomène de militarisation qui émerge dans les sociétés de la fin de l'âge du Fer.

Abstract

This article proposes to review the ramparts built over the *oppida* in the 2nd and 1st centuries BC, their functions and their relationship with historical events, in particular the invasions of the Cimbres and Teutons and the conquest of Caesar. Not all ramparts have the same objectives: some of them are designed as permanent fortifications and are part of the urban and long-term project, others are emergency defences built in the face of an imminent threat. This article examines the power of ramparts in war and peace, and the role of the *oppidum* as the motor principle of a phenomenon of militarisation emerging in late Iron Age societies.